

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 30/08/2024 - B2024/043453 - 2007 B 01889 - 495 243 826 - JARRING EFFECTS LABEL

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014	1 151 804	016	1 009 072	142 733	109 288
Immobilisations corporelles	028	99 718	030	83 891	15 827	14 147
Immobilisations financières (1)	040	4 953	042		4 953	4 953
(5) TOTAL I	044	1 256 475	048	1 092 963	163 512	128 388
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	61 371	052		61 371	60 989
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	84 887	070		84 887	99 175
Autres créances (3)	072	37 695	074		37 695	24 611
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	147 875	086		147 875	118 065
Charges constatées d'avance	092	2 323	094		2 323	1 225
TOTAL II	096	334 151	098		334 151	304 065
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	1 590 626	112	1 092 963	497 663	432 453

PASSIF		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	120	11 820	11 820
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	11 820	7 900
Réserves règlementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131 132	85 444	72 134
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	86 501	34 460
Subventions d'investissement	137	52 298	60 605
Provisions règlementées	140		
TOTAL I	142	247 883	186 918
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154	25 000	35 000
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	80 575	66 861
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	65 115	68 074
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169 172	20 800	33 502
Comptes courants d'associés	173	13 562	13 562
Autres dettes	175	19 884	28 535
Produits constatés d'avance	174	5 600	
TOTAL III	176	224 781	210 534
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	497 663	432 453

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182 125 089
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2023	31/12/2022	
Ventes de marchandises			209	210	108 507	88 553
Production vendue biens		(dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	22 118	16 421
Production vendue services			217	218	161 333	110 329
Production stockée				222	382	-8 563
Production immobilisée				224	74 749	88 765
Subventions d'exploitation reçues				226	78 623	67 432
Autres produits				230	50 291	55 281
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	496 003	418 218
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises)				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	13 972	3 209
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier		immobilier)		242	157 085	143 232
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE			243	244	764	805
Rémunérations du personnel				250	98 664	102 923
Charges sociales				252	38 523	34 495
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)			255	254	73 290	69 287
Dotations aux provisions				256	25 000	44 313
Autres charges :				262	55 712	54 689
		- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			
		- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)				264	463 011	452 952
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	32 992	-34 734
Produits financiers				III	280	
Produits exceptionnels				IV	290	76 798
Charges financières				V	294	-3 855
Charges exceptionnelles :				300	11 518	3 750
		- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)				
		- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)	VI			
Impôts sur les bénéfices				VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	86 501	34 460
B - RÉSULTAT FISCAL				312	86 501	314
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles				322		
Impôts et taxes non déductibles				324		
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Déductions						
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138		
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345		
Investissement et souscription outre-mer	344					
Divers, dont :						
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354	
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables				10 616		(dont imputés sur le résultat)
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372	86 501
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2						

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts)		Désignation de l'entreprise : JARRING EFFECTS LABEL						
I - IMMOBILISATIONS								
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale			
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations - Fonds commercial incorporelles	400		404	406				
- Autres	410	1 052 055	412	414	1 151 804			
I - Terrains	420		422	424				
m - Constructions	430		432	434				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	31 626	442	444	31 626			
o - Installations générales, agencements divers	450	22 969	452	454	22 969			
o - Matériel de transport	460		462	464				
r - Autres immobilisations corporelles	470	36 459	472	474	45 124			
Immobilisations financières	480	4 953	482	484	4 953			
TOTAL	490	1 148 061	492	494	1 256 475			
II - AMORTISSEMENTS								
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Fonds commercial	495		497	498	499			
Autres immobilisations incorporelles	500	942 766	502	504	506	1 009 072		
I - Terrains	510		512	514	516			
m - Constructions	520		522	524	526			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	30 081	532	534	536	31 081		
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	15 367	542	544	546	19 245		
o - Matériel de transport	550		552	554	556			
o - Autres immobilisations corporelles	560	31 459	562	564	566	33 566		
TOTAL	570	1 019 673	572	574	576	1 092 963		
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)								
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL	596				596	585	597	599

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : JARRING EFFECTS LABEL							
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	35 000	622	25 000	624	35 000	626	25 000
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	9 313	652		654	9 313	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	44 313	682	25 000	684	44 313	686	25 000
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Autres immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL		770	775		Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B			780	
II - DÉFICITS REPORTABLES									
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		982	10 616	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982B1			
- Nombre d'opérations sur l'exercice		982Ter		- Déficits imputés		983			
- Déficits reportables		984	10 616	- Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter						870		10 616	
III - DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant								380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	54 009
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	26 863
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	291 958
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	5 937
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	297 895
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	41
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	74 749
Subventions d'exploitation reçues	113	78 623
Variation positive des stocks	111	382
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	153 795
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	13 972
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	131 549
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	25 536
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	55 712
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	226 770
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	
	137	224 921
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	224 921
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	297 895
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du 01/01/2023	au 31/12/2023
Date de cessation	186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

N° SIREN	495243826	
Dénomination de l'entreprise	JARRING EFFECTS LABEL	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	13, rue Rene LEYNAUD
	- Code postal	69001
	- Ville	LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	340

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et voie	Commune	Pays
	Code postal		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	Mr	Nom patronymique / Prénom	Morel David	
Nom marital		% de détention	50.00	
Naissance :	Date	18/06/1970	N° Département	01
	Commune	BELLEY	Pays FR	
Adresse :	N° et voie	4 RUE CAMILLE KOECHLIN		
	Code postal	69100	Commune	VILLEURBANNE
Pays		FR		
Titre (1)	Mme	Nom patronymique / Prénom	Frezza Céline	
Nom marital		% de détention	50.00	
Naissance :	Date	11/07/1979	N° Département	74
	Commune	Bonneville	Pays FR	
Adresse :	N° et voie	11 RUE NEYRET		
	Code postal	69001	Commune	LYON
Pays		FR		

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

N° SIREN	495243826
Dénomination de l'entreprise	JARRING EFFECTS LABEL
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 13, rue Rene LEYNAUD
	- Code postal 69001
	- Ville LYON

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise : -

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N° et voie	Commune	Pays
	Code postal		

--	--	--	--

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère) :	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2023

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SARLCOP	JARRING EFFECTS LABEL
Complément de dénomination			
N° SIREN		495243826	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	13, rue Rene LEYNAUD	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	69001	LYON
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	5920Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RS régime réel simplifié	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2023	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2022	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOCATION + ASSURANCE			2 323		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA CNM 70% D2302526 Développement des c			5 600		

Scop Ari Jarring Effects Label
13 Rue René Leynaud 69001 Lyon
Tél : +33 (0) 472 205 029
Siret : 49524382600023 / APE 5920Z

Scop Ari Jarring Effects Label
13 Rue René Leynaud 69001 Lyon
Tél : +33 (0) 472 205 029
Siret : 49524382600023 / APE 5920Z

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes : Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société		SARL COP JARRING EFFECTS LABEL			
Adresse du principal établissement		13, rue René LEYNAUD 69001 LYON			
Adresse du siège social, si différent					
Ancienne adresse en cas de changement					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	Enregistrement sonore et édition musicale	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 15 %					
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %	
PV exonérées (art. 238 quindecies)					
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		<input type="checkbox"/>	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		<input type="checkbox"/>	Société d'investissements immobiliers cotée		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)		<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer			dans le secteur productif, art. 244 quater W		
D - IMPUTATIONS					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS			Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%		
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ			Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%		
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) : <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
4 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :					
H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF
Nom et adresse :					
- du Comptable :		Indép.	SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE 53 RUE VAUBAN 69006 LYON		
- du Conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- du prestataire :					

Scop Art Jarring Effects Label
 13 Rue René Leynaud 69001 Lyon
 Tél : +33 (0) 472 305 029
 Siret : 49524382600037 ACF 59202

Scop Art Jarring Effects Label
 13 Rue René Leynaud 69001 Lyon
 Tél : +33 (0) 472 305 029
 Siret : 49524382600037 ACF 59202

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2023

Néant **I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants								

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

JARRING EFFECTS LABEL
SCOP SARL à capital variable
13 rue Leynaud 69001 LYON
495 243 826 RCS LYON

PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE du 25 juillet 2024

L'an deux mille vingt et le trente septembre à douze heures, les associés de la société JARRING EFFECTS LABEL, société coopérative de production, à responsabilité limitée, à capital variable, se sont réunis au siège social sur convocation régulière de la gérance.

Tel qu'il en est justifié par la feuille de présence annexée au présent procès verbal :

Sont présents :

- M. MOREL David , associé salarié
- Mme FREZZA Céline , associée salariée

Sont également présents :

- Mr FAGOT-DELGRANGE Baptiste , salarié

Tous les associés étant présents ou représentés à l'Assemblée, celle-ci, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. MOREL David, gérant ès qualité et le secrétariat est assuré par Mme FREZZA Céline.

Le Président met d'abord à la disposition des associés les documents suivants, à savoir :

- récépissé de remise en main propre des convocations,
- registre des Assemblées Générales tenu à jour jusqu'à la présente assemblée,
- documents comptables concernant l'exercice clos le 31/12/2023,
- rapport de gestion de la gérance,
- projet de résolutions.

Puis le Président rappelle l'**ordre du jour**, à savoir :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- Audition du rapport de gestion du Gérant
- Audition du rapport de révision coopérative
- Audition du rapport spécial de la gérance
- Affectation du résultat
- Entrée d'associés
- Rémunération de la gérance
- Questions diverses.

Après discussion sur ces différents points, et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée les résolutions suivantes :

Scop Art Jarring Effects Label
13 Rue René Leynaud 69001 Lyon
Tél : +33 (0)4 72 305 029
Statut : 495 243 826 RCS LYON APE 5920Z

[Signature]
[Signature]

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés de la Société JARRING EFFECTS LABEL, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, approuve, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés, les dits rapports dans leur ensemble ainsi que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

Elle prend également acte de la lecture du rapport annuel de révision coopérative.
Elle donne en outre quitus à la gérance de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée ... *unanime*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés de la Société JARRING EFFECTS LABEL décide, conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts, de répartir le montant de l'excédent net de gestion de l'exercice social 2024, s'élevant à 86 501,05€, ainsi qu'il suit :

- 0% en réserve légale, soit 0€
- 50% en réserve statutaire dite fonds de développement, soit 43 250,53€
- 50% à la part travail, affectée en Réserve Spéciale de Participation, soit 43 250,52€
- 0% en dividendes (intérêts aux parts sociales), soit 0 €

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons n'avoir distribué, au titre des trois derniers exercices, aucun dividende.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée ... *unanime*

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés de la Société JARRING EFFECTS LABEL prend acte de la lecture du rapport spécial du gérant concernant les conventions passées dans la cadre de l'article L. 223-19 du nouveau Code de Commerce et approuvent telles qu'elles lui sont présentées l'ensemble des dites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée ... *unanime*

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après examen de sa candidature au sociétariat, décide d'accepter en qualité d'associé dans la catégorie des Associés salariés,

Mr Baptiste Fagot-Delgrange, domicilié au 10 rue René Leynaud 69001 Lyon.

L'assemblée prend acte de sa souscription au capital pour un montant de 100 € soit 5 parts sociales de 20 € de valeur nominale. L'assemblée invite M. Baptiste Fagot-Delgrange à signer la feuille de présence et à prendre part au vote dès la prochaine résolution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée ... *unanime*

un

CINQUIEME RESOLUTION

Résolution nomination réviseur titulaire

L'assemblée générale des associés décide de nommer en qualité de réviseur coopératif titulaire AURA REVISION RESEAU ARESCOP (AUREV), sise 10 avenue des Canuts 69120 VAULX EN VELIN, pour une durée de 5 exercices à compter de celui clos le 31/12/2021.

L'assemblée constate en conséquence que le mandat du réviseur coopératif titulaire expirera à l'issue de sa mission de révision concernant l'exercice qui sera clos le 31/12/2025.

Résolution nomination réviseur suppléant

L'assemblée générale des associés décide de nommer en qualité de réviseur coopératif suppléant ARESCOP NATIONALE sise 30 rue des Épinettes, 75017 PARIS, pour une durée de 5 exercices à compter de celui clos le 31/12/2021.

L'assemblée constate en conséquence que le mandat du réviseur coopératif suppléant expirera à l'issue de sa mission de révision concernant l'exercice qui sera clos le 31/12/2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée ...unanime

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés de la Société JARRING EFFECTS LABEL fixe la rémunération de M David MOREL au titre du mandat de gérance à la somme mensuelle brute de 2161 euros (et éventuellement une prime variable calculée en fonction d'éléments à déterminer).

Le gérant aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur justificatifs.

L'assemblée générale rappelle qu'en vertu de l'article 17 de la loi du 19 juillet 1978, M. David MOREL gérant rémunéré, est assimilé à un salarié au regard de la législation du travail et de la sécurité sociale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée ...unanime

SEPTIEME RESOLUTION

Souscription volontaire au capital social

L'Assemblée Générale des associés de la Société JARRING EFFECTS LABEL décide, conformément aux dispositions de l'article 12.4, d'accepter les souscriptions volontaires au capital social de :

- David Morel :201 nouvelles parts sociales, intégralement libérées, soit 4020€, ce qui porte son capital à 7420€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée ...unanime

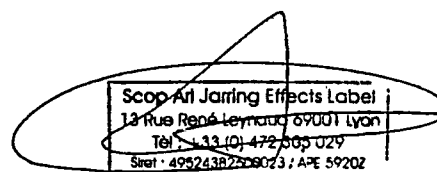
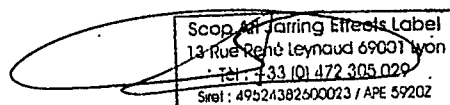
HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés de la Société JARRING EFFECTS LABEL confère tous pouvoirs à M. David MOREL, gérant de la société, ou à son mandataire, pour accomplir toutes les formalités afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée ...unanime

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 30 minutes et il est dressé le présent procès-verbal signé par le gérant :

M. MOREL David



m